

Conditions Générales de Vente

Organisme de Formation

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation dispensées par Recoach, dans le cadre de la formation professionnelle continue, conformément aux dispositions du Code du travail.

2. Inscription

Toute inscription à une formation implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV. L'inscription devient définitive à réception du devis signé, ou de la convention de formation signée, accompagnée, le cas échéant, du règlement demandé.

3. Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros, hors taxe.

Le règlement s'effectue à réception de la facture, par virement bancaire ou chèque, dans un délai de 30 jours. En cas de prise en charge par un OPCO, il appartient au client de faire les démarches nécessaires.

4. Conditions d'annulation et de report

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

- Annulation par le client :
 - Plus de 15 jours avant la formation : sans frais
 - Moins de 15 jours : 50 % du coût total sera facturé
 - Moins de 7 jours ou absence : 100 % du coût sera facturé

- Annulation ou report par l'organisme :

L'organisme se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session en cas de force majeure ou si le nombre de participants est insuffisant. Le client sera informé dans les meilleurs délais. Aucun dédommagement ne pourra être exigé.

5. Convocation

Une convocation précisant le lieu, les horaires et les modalités pratiques est envoyée au client avant le début de la formation.

6. Attestation de présence

Une attestation de fin de formation et une feuille d'émargement sont remises au client à l'issue de la formation.

7. Propriété intellectuelle

Tous les supports de formation remis ou utilisés sont protégés par la législation sur les droits d'auteur et ne peuvent être reproduits, diffusés ou réutilisés sans l'accord écrit de l'organisme.

8. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées exclusivement pour le traitement des inscriptions et le suivi des formations. Conformément au RGPD, le client peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression des données le concernant.

9. Responsabilité

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de dommages ou perte d'objets personnels survenus pendant la formation.

10. Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de résoudre le différend à l'amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social de l'organisme.